

[Texte]

own statements they could do so on their own. I think that really should be made clear because, in a sense, what we are trying to achieve is a consensus report.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, that is the rule, but I do hope, especially at this stage, that we will assume that there will be a unanimous approach and a unanimous report. As a matter of fact, I did not make any comments this afternoon but this is not the kind of study in which there is really any need for party lines. There is a good chance that a majority of us, crossing party lines, will be able to agree on an approach. So I hope that we will not be split in any way by the sides of the House.

Mrs. Holt is next.

Mrs. Holt: I was most impressed with the plans, and I agree with Mr. Lachance and the others that really we should not start too soon. I also would like to talk about preliminary witnesses. I would suggest that the RCMP would be very useful. And I would like to see the men that were inside the prison, for example in British Columbia Pen, who had some fantastic and rather shocking insights as people who had to turn into guards. I am inclined towards the rank and file who see it as it is and who are closest to the situation. I think it is very useful to talk to the Commissioner but I do not think anybody could be more remote from the realities. Theirs is hearsay, just as ours would be hearsay, and I think we have to get to the crux of the matter. We will not have a solution in our prisons until we find out why the fink system, for example, exists. It was eliminated between 1963 and 1970 and the guards are the people who can tell you why the barriers are up and why the inmates have become the wheels and the guards have not. I think we should have preliminary knowledge from the guards association or the rank and file guards.

I also think you cannot get a really good perspective of the whole system and future, and I mentioned that this afternoon, without understanding the aftercare, the early relief and parole. This would be very useful to all of us on this Committee because we are again probably going to look at 83, which deals with parole. If we are going to do anything that is useful on penitentiaries, prisons and the whole process of correction, we have to look at that very fundamental aspect of the relationship between what they called corrections officers, not guards, in one period, because they were the front line in the rehabilitation and the transition process. I think we have to look at the whole process. And I would hope that before we start touring that those people here who, you mentioned yourself, could not get into prisons will have the opportunity to hear it as it is from people who have lived it—maybe from ex-cons who are articulate. I would suggest that maybe we should have a few meetings here before we go out on the road. Perhaps we should bring in some of the people from British Columbia Pen. Maybe we could bring in that famous six-man mafia that is supposed to run Millhaven, the guards there that are supposed to be so tough.

[Interprétation]

exprimer leurs propres opinions. Je pense que cette question mérite d'être éclaircie puisque notre tâche, en quelque sorte, consiste à produire un rapport qui aura fait l'objet d'un consensus.

Merci, monsieur le président.

Le président: C'est, un effet, la règle qui s'applique à cette étape, mais j'espère que nous réussirons à produire un rapport unanime. Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler jusqu'à présent, mais j'aimerais vous dire que cette question ne doit pas obligatoirement être étudiée dans une optique partisane. En fait, il est fort probable que la majorité d'entre nous réussisse à se mettre d'accord tout en n'appartenant pas au même parti. J'espère donc que nous voterons tous selon notre conscience et non pas selon notre parti.

Je vais maintenant donner la parole à M^{me} Holt.

Mme Holt: Tous ces projets m'impressionnent beaucoup et je suis d'accord avec M. Lachance et d'autres députés pour dire que nous ne devrions pas nous précipiter. A propos des témoins préliminaires, je crois qu'il serait très utile de convoquer des représentants de la G.R.C. J'aimerais bien rencontrer ceux qui se trouvaient à l'intérieur de la prison, par exemple, le pénitencier de la Colombie-Britannique, et qui ont vécu des moments tragiques et particulièrement difficiles lorsqu'ils ont dû jouer le rôle de gardiens. J'ai tendance à croire davantage ceux qui se trouvent sur les lieux et qui sont donc beaucoup mieux informés de la situation. Certes, il serait très utile de convoquer le commissaire mais, à mon avis, personne n'est plus éloigné que lui de la réalité. Son témoignage consistera en faits qui lui auront été rapportés alors que, dans ce cas-là, il nous faut aller au fond du problème. Nous n'arriverons jamais à le résoudre tant que nous ne saurons pas pourquoi le système de la délation existe dans les prisons, et ce n'est qu'un exemple. Ce système ayant été éliminé entre 1963 et 1970, les gardiens sont les personnes les mieux placées pour nous expliquer pourquoi l'administration des pénitenciers n'est pas adéquate. Nous devrions donc, à mon avis, entendre des témoignages directs de l'association des gardiens et même de simples gardiens.

Sinon, nous n'arriverons jamais à prendre le recul nécessaire pour étudier l'ensemble du système et son avenir; j'en ai déjà parlé cet après-midi. Nous n'y arriverons pas si nous ne comprenons pas les services de surveillance, la libération conditionnelle, etc. Tout cela pourrait nous être très utile étant donné que nous allons certainement étudier l'article 83 qui porte sur les libérations conditionnelles. Donc, si nous voulons vraiment faire quelque chose d'utile en ce qui concerne les pénitenciers, les prisons et le système de la réhabilitation, il nous faut étudier cet aspect fondamental du rôle de ce qu'on appelle les agents de réhabilitation, et non pas les gardiens, car ce sont eux qui, à une certaine étape, sont les personnages principaux du processus de réhabilitation et de transition. Il nous faut donc avoir une vue globale de tout ce processus. J'espère également que, d'ici notre départ, les personnes dont vous avez parlé tout à l'heure et qui n'ont pas pu visiter les prisons auront l'occasion de le savoir de la bouche même de ceux qui y ont été, éventuellement d'anciens détenus. Il serait donc préférable de nous réunir plusieurs fois avant de nous mettre en route. Nous pourrions peut-être faire venir quelques personnes du pénitencier de la Colombie-Britannique et même